

Point 20 : Nantes – Projet Loire au cœur - Aménagement de la place de la Petite Hollande – Modification du programme - Objectifs poursuivis et modalités de la concertation préalable

Intervention : Pascale ROBERT (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Relier le Bas-Chantenay au canal Saint-Félix par des bras de verdure, c'est l'idée maîtresse du projet Loire au cœur. Pièce clé dans ces aménagements, la Petite Hollande va trouver un nouveau souffle, apporter un îlot de fraîcheur et des espaces publics de qualité pour la ville et ses habitants. Alors que les impacts du changement climatique se font plus que jamais ressentir, l'idée a toute sa pertinence.

Préserver le marché et sa vocation populaire est pour les élus communistes essentiel dans ce projet et cela sur le long terme. Les futurs élus au prochain mandat comme aux suivants devront veiller aux phénomènes de gentrification que le net embellissement de cette place pourrait entraîner sur le logement, sur les commerces et sur les prix des exposants du marché. D'où l'importance d'une approche globale comme nous l'envisageons ici.

Le projet tel qu'il est présenté garde un équilibre entre les jardins, les arbres et l'enjeu scénique que la place de la Petite Hollande doit conserver. Un petit point de vigilance auquel je tiens en matière d'accessibilité : veillons dans le projet à ne pas avoir à faire des choix entre les aspects architecturaux, esthétiques et l'accessibilité universelle. Ils ne s'opposent pas et se complètent.

Avec ce projet de cœur de métropole, notre territoire va bien plus de l'avant que ce qui était prévu. Les oppositions au projet critiquent la méthode et la forme parce qu'ils voudraient que rien ne change. Ils voudraient conserver le statut quo parce qu'il est plus facile de ne rien faire que d'agir.

Les élus communistes sont dans l'action et voteront pour cette délibération.

Je vous remercie de votre attention.